

U.F. INFOS

Votre mensuel du syndicat **UNSP** Secteur Finances



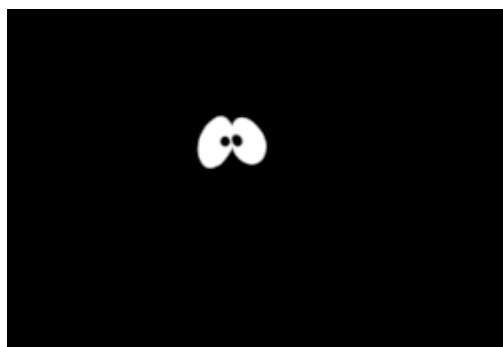
**SANS AVANCÉES,
DÈS JANVIER,
DES ACTIONS FINANCES !**



SOMMAIRE

INFO BUREAU

4 En direct de vos bâtiments



UNION NATIONALE DES SERVICES PUBLICS Secteur Finances

Rue des Colonies 18-24 Bte 4, 1000 BRUXELLES
@ : info@unsp-finances.be
☎ : 0032 – (0)2 – 218.16.59
SITE WEB: <http://www.unsp-finances.be>
Compte bancaire Cotisations : BE15.0003.2562.2330

Editeur responsable
Aubry Mairiaux

Rédacteur en chef
Eric Brisbois

Collaborateurs

Marc Bauduin – Jean-Louis Descy – Philippe Dumont
Gérard Haustrate – Françoise Job – Nathalie Lekeux
Jean-Sébastien Noville – José Piquin
Philippe Sougnez – Myriam Tomiello

Crédits photographiques
www.epictura.fr

ACTUALITÉS

6 Le SPF Finances est une partie de la solution et non du problème !

La lutte contre la fraude fiscale est loin de constituer une priorité du gouvernement

8 Mobilisez-vous

Nous devons réagir !

FONCTION PUBLIQUE

10 Votre pension réduite de 30 %

Et 30 % de 2.000 €, ça fait 600 € de moins par mois !

ILS L'ONT DIT

11 Extraits de l'interview d'Hans D'Hondt au magazine *Humo*

BASCULEMENT

12 L'heure de faire le point

Un an après les actions, où en est-on ?

EUROPE

16 47^{ème} congrès de l'UFE

INTERPELLATION DE L'AUTORITÉ

17 De nombreux courriers restent sans réponse

ZAPPING

18 Divers

RAALDITOUT

20 Touche pas à ma PME

Nous voilà *partenaires* des entrepreneurs et des indépendants



AU LOUP !

On connaît tous l'expression *Crier au loup*. Si on en abuse, au final, plus personne ne s'inquiète, ni ne se déplace. Au cours des dernières années, notre département a pourtant été bien malmené. Et nous avons été obligés de crier nous-mêmes au loup à plusieurs reprises. En dépit de ce constat, nous voilà une fois encore contraints et forcés de renouveler ce cri. Et cette fois, plus fort que jamais, tant le loup d'aujourd'hui se montre menaçant et féroce.

Réductions drastiques de personnel aux Finances pour commencer, alors qu'il a déjà été réduit de 15 % en cinq ans (contre 3,4 % pour le reste de la Fonction publique). On parle, à terme, d'une réduction de moitié du personnel. Regardez votre collègue de gauche, puis votre collègue de droite, l'un d'entre eux ne sera bientôt plus là. Ou ce sera peut-être vous...

Mais ce n'est pas tout : notre statut est remis en cause. L'indépendance, vitale dans nos fonctions, risque d'être mise à mal et, sans réaction, il faudra se préparer à accepter les contraintes du secteur privé sans en percevoir les avantages. Vous savez comme nous que vous risquez de travailler plus longtemps. Pour une pension moindre (comme vous le lirez par ailleurs, la réduction risque de se chiffrer à plus de 30 % !). Et dans des conditions de travail qui ne vont pas aller en s'améliorant. La lutte contre la fraude fiscale étant passée à la trappe dans les priorités établies par le gouvernement, les contrôleurs fiscaux sont appelés à se transformer en *partenaires économiques* et les douaniers en *facilitateurs de commerce*. De vulgaires secrétaires du secteur privé, en quelque sorte. Évidemment, il est difficile de concevoir une pénibilité de travail pour les secrétaires. C'est une opportunité rêvée pour remettre en cause le service actif des douaniers.

Cerise sur le gâteau, un saut d'index est envisagé, alors que la Cour des comptes a déclaré que l'impact le concernant ne pouvait être vérifié. Bonne gestion de père de famille...

Pourtant, des solutions existent qui pourraient rapporter des milliards à la Belgique. En matière de lutte contre la fraude justement. En luttant contre les paradis fiscaux et contre le dumping fiscal entre États. En appliquant une taxation sur les plus-values boursières.

Une fiscalité juste et équitable est possible. Il existe des alternatives. À nous de les faire entendre au gouvernement qui, jusqu'ici, préfère pratiquer la politique de l'autruche sur ces thèmes et considère le SPF Finances comme un coût, alors qu'il devrait constituer une des solutions aux problèmes de budget.

Bref, au vu de tout ce qui précède, et c'est certainement loin d'être fini, aujourd'hui, nous pouvons vous l'affirmer, vous le crier, vous le hurler : **LE LOUP EST LÀ !** Dans la bergerie. Et les moutons qui sont actuellement en sursis, non pas d'être tondus, mais bien d'être dévorés, c'est vous, c'est nous !

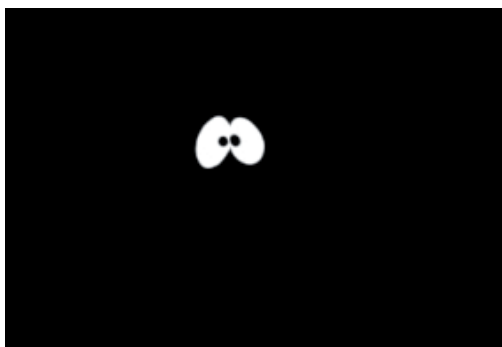
Le 15 décembre, lors de la grève nationale, nous ne doutons pas que vous aurez été nombreux à vous faire entendre, en tant qu'agent du SPF Finances, mais aussi en tant qu'agent de la Fonction publique et en tant que citoyen.

Lorsque vous lirez ces lignes, nous saurons si le gouvernement aura enfin tenu compte de nos revendications. Mais, au vu de l'attitude actuelle des responsables politiques, nous en doutons fortement. Sachez que si ce n'est pas le cas, nous hausserons encore le ton ! **UN PROGRAMME D'ACTIONS SPÉCIFIQUES FINANCES S'ORGANISE.**

Début janvier, on comptera certainement encore sur vous ! Car les enjeux sont trop importants et ensemble, ce combat, on doit le gagner !

INFOS BUREAUX

EN DIRECT DE VOS BÂTIMENTS



Austérité, économies, coupes de budgets, autant d'expressions qui nous sont désormais familières, mais qui ne sont pas sans conséquence sur la vie quotidienne des agents des Finances. Nous avons recensé ici une série de dysfonctionnements qui nous ont été rapportés dernièrement par des agents sur le terrain de Wallonie et de Bruxelles. On pourrait croire à de mauvaises histoires en provenance de Yougoslavie dans les années 80, mais il s'agit malheureusement bien de la triste réalité de la Belgique en 2014.

Dans le **HAINAUT** pour commencer, où la **suppression des fontaines à eau** est en cours. Probablement des millions d'euros économisés grâce à cette nouvelle mesure...

Honteux ! Surtout quand on sait que, dans le même temps, à **CHARLEROI**, on a dépensé plusieurs milliers d'euros pour des barrières inutiles, et tellement dangereuses que la conseillère en prévention a dû en demander l'amélioration. Mais l'entrepreneur n'a pas eu le temps de réparer sa malfaçon, car la majorité des barrières ont été dérobées... Le restant est déjà déboulonné, peut-être dans l'attente d'un prochain chargement ?

Concernant les fontaines à eau, dans les provinces de **LIÈGE** et du **LUXEMBOURG**, elles ont disparu depuis longtemps au grand dam des collègues. Lorsque nous avons interrogé l'Autorité, il nous avait été répondu que le personnel a à sa disposition l'eau du robinet... Sans commentaire.

À **HORNU**, plus aucun front office ne peut être organisé, faute de personnel. Plus aucun filtre donc, ce qui permet à tout un chacun d'accéder au bâtiment à sa guise, quelles que soient ses motivations. Et pour couronner le tout, la porte d'entrée du bâtiment ne ferme plus, ce qui a déjà permis à des contribuables *relativement éternés* de venir faire de l'esclandre. Va-t-on attendre un accident grave pour enfin poster du personnel de sécurité à l'entrée de chaque bâtiment des Finances ? Plusieurs agents ont déjà été contraints de déposer une plainte à la police en raison des agissements de certains contribuables excités. Le personnel de sécurité n'est-il le *privilège* que des agents travaillant au North Galaxy et dans les grands centres ?

On nous rapporte également que deux bâtiments de **MONS** sont victimes de pannes d'électricité récurrentes dues à un chantier en cours à proximité. À cet égard, une note de service prévoit qu'en cas de panne de courant, personne ne doit entrer dans le bâtiment. Bien. Mais rien n'a été prévu pour ceux qui s'y trouvent déjà. Or, il apparaît que le système de

batterie de secours ne possède qu'une autonomie limitée. Ce qui signifie qu'au-delà de cette durée d'autonomie, les agents sont condamnés à évacuer le bâtiment dans l'obscurité totale. Ça a fini par arriver après que les agents ont été contraints de rester dans les bureaux pendant près de quatre heures, sans pouvoir travailler puisque tout passe aujourd'hui par le réseau informatique, et sans chauffage, évidemment. Dans un des deux bâtiments, la porte d'entrée est bloquée automatiquement en cas de panne. Les agents doivent alors quitter le bâtiment par les cuisines, les garages ou par des échelles qui donnent sur un chantier. Ici encore, il faudra probablement attendre un accident pour qu'une solution soit envisagée. Il a été demandé à l'Autorité de veiller à ce que l'éclairage de secours soit bien fonctionnel et que les agents quittent un bâtiment en panne d'électricité passé un délai de 40 minutes.

De nombreux déménagements sont organisés sans aucune réflexion sur l'espace disponible dans les nouvelles implantations. C'est le cas, par exemple, du contrôle TVA de **LESSINES**, dont l'office doit être transféré à **ATH**, ou le contrôle TVA de **MOUSCRON** transféré à **TOURNAI**.

À **BRUXELLES**, au NoGa, on continue à enlever les cloisons de séparation des bureaux à l'Ag Fisc, contre la volonté des agents. Pour rappel, lors du sondage réalisé auprès des agents par l'UNSP, 76 % d'entre eux se sont déclarés défavorables au travail sur des plateaux.

En province de Liège, certaines informations reçues lors de comités SIPPT laissent également perplexes. En ce qui concerne le déménagement du Cadastre de **HANNUT** vers **HUY** notamment. À la question de savoir si la structure du bâtiment supportera bien le poids des archives qui y seront transférées, il a été répondu que *si les armoires sont bien mises le long des murs porteurs, il n'y aura aucun risque*. Nous voilà rassurés.

Les mêmes problèmes de sécurité que dans le Hainaut y sont bien présents aussi. À **VERVIERS** notamment. Où il n'y a plus de

budget non plus pour engager un vigile malgré le quartier fort peu sécurisé et sécurisant. Alors qu'une agression a encore eu lieu récemment.

Concernant la nouvelle tour des Finances à **LIÈGE**, le SIPPT est actuellement dans l'impossibilité de la visiter. Une volonté de l'entrepreneur suite à des problèmes sur le chantier. Mais avant cela, des dizaines de personnes ont déjà pu le faire. Les dates des 22, 23 et 24 décembre ont été proposées. On se demande pourquoi ils se sont abstenus de proposer le 25.

En province de Luxembourg, le bâtiment de **BASTOGNE** ne comporte lui non plus aucune mesure de sécurisation. Chacun peut y entrer librement pendant les heures d'ouverture des bureaux le matin.

À Bruxelles, à Liège et dans le Luxembourg, le problème des **vêtements du personnel des cuisines** a été soulevé. Les agents doivent acheter eux-mêmes de nouveaux habits lorsque les leurs ne sont plus utilisables. De plus, il n'y a plus aucun contrat de nettoyage. Les agents sont donc invités à nettoyer eux-mêmes leur linge moyennant une indemnité, ou, au NoGa, à utiliser les machines disponibles sur place. On a juste oublié de prévoir des séchoirs.

Cette liste d'exemples – qui est loin d'être exhaustive – montre que le gouvernement entend bien réaliser toutes les économies qu'il pourra, si infimes soient-elles. Le bien-être et, pire, la sécurité des agents en sont pour leurs frais. Et il est impossible de savoir si, à l'heure actuelle, le 16 rue de la Loi dispose toujours de fontaines à eau.



Une très belle année 2015 à tous...

2014 a été parsemée d'embûches et d'attaques contre le personnel du SPF Finances, la Fonction publique et toute la population.

Avec les projets du nouveau gouvernement, il est clair que 2015 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices.

Plus que jamais, l'entraide et la solidarité seront nos meilleures armes. Par contre, l'individualisme et la résignation sont de grands dangers.

Notre avenir à tous ne pourra être rose que si nous le reprenons en main. Nous avons tous et toutes un rôle important à jouer.

Comme trop souvent ces dernières années, la rentrée s'annonce chaude, pour ne pas dire bouillante !

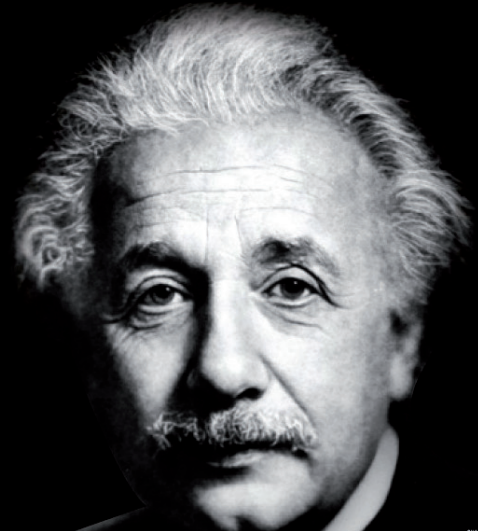
Profitez de ces quelques jours de fête pour recharger vos accus et repartir de plus belle.

En attendant, nous vous souhaitons de très bons réveillons et une excellente année 2015. Que cette dernière vous apporte joie, santé, sérénité et prospérité...

L'équipe fédérale

Un problème créé ne peut être résolu en réfléchissant de la même manière qu'il a été créé.

Albert Einstein



L'ÉQUATION EST SIMPLE : LE SPF FINANCES EST UNE PARTIE DE LA SOLUTION ET NON DU PROBLÈME !

À la lecture du récent accord de gouvernement, de nombreux citoyens ont pris un gros coup sur la tête. Et les agents des Finances ne sont pas en reste. Nous sommes pénalisés d'abord en tant que citoyens, mais aussi en tant que fonctionnaires et, pire, en tant qu'agents du SPF Finances. La lutte contre la fraude fiscale passe complètement à la trappe, alors que des sommes faramineuses sont en jeu. Mais la mainmise du monde économique sur le politique semble en avoir décidé autrement. Pourtant, d'autres solutions existent. Le gouvernement a préféré choyer ses petits protégés - les grandes entreprises, les banques et le monde de la finance -, quitte à tenter de passer en force avec pléthore de mesures qui rivalisent d'iniquité pour les citoyens.

Inexplicablement, alors que le SPF Finances et une lutte efficace contre la fraude fiscale sont essentiels pour le budget de l'État, ils sont négligés. La preuve en 4 étapes :

La fraude fiscale : une perte gigantesque pour l'État

Difficilement chiffrable, la fraude fiscale est pourtant une réalité que personne n'ose plus contester.

La Commission du contrôle budgétaire observe que la fraude et l'évasion fiscales coûtent approximativement **1.000 milliards d'euros** chaque année dans l'Union européenne. Cette Commission souligne que, globalement, le coût total de l'évasion fiscale dans l'Union européenne est plus élevé que l'ensemble des budgets de la santé cumulés, et que la suppression de l'évasion fiscale permettrait d'effacer la totalité des déficits de l'Union en seulement 8,8 années.

EN BELGIQUE, LA FRAUDE FISCALE SE CHIFFRE ENTRE 20 ET 33 MILLIARDS D'EUROS !

En Belgique, le montant de la fraude fiscale varie entre 20 et 33 milliards d'euros selon les sources. Rien qu'en matière de

TVA, la Commission européenne estime que la Belgique perd annuellement 3 milliards d'euros.

La lutte contre la fraude fiscale négligée par le gouvernement

En parcourant l'accord de gouvernement, il est évident que la lutte contre la fraude fiscale n'est pas une priorité pour les nouveaux ministres. Elle ne constitue qu'une infime partie de cet accord - beaucoup moins importante, notamment, que celle consacrée à la fraude sociale.

Au vu de l'ampleur de la fraude fiscale dans notre pays, c'est totalement aberrant !

Les contrôleurs fiscaux deviennent désormais des *partenaires économiques*, ils sont là pour aider les entreprises, qui ne sont d'ailleurs plus des clients, comme ce fut le cas auparavant. Le mot *partenaire* est bel et bien employé dans l'accord. Et l'accent est d'ailleurs bien plus mis sur le respect que les contrôleurs doivent montrer face aux contribuables que sur le respect que ces derniers sont censés afficher face à leurs obligations fiscales. Il est même précisé que le gouvernement mettra en place un mécanisme de contrôle des services fiscaux.

Les douaniers deviennent des *facilitateurs de commerce*. Il s'agit d'améliorer la compétitivité de nos entreprises et d'augmenter leurs exportations. La priorité est de faciliter le commerce.

Pourtant, alors que les douaniers ont encore réalisé de multiples saisies impressionnantes en 2014 - qu'il s'agisse de drogues ou de produits contrefaits -, on ne trouve plus trace de protection du marché intérieur ou du consommateur, de lutte contre la contrebande de cigarettes, le trafic de stupéfiants ou le blanchiment d'argent. Il s'agira juste d'être plus concurrentiels que nos voisins français ou néerlandais pour attirer un maximum de firmes.

À ce compte-là, il ne faudrait pas s'étonner que notre pays devienne rapidement une plaque tournante pour les trafics en tous genres et qu'il soit envahi par des produits non conformes aux normes européennes.

Toujours moins de personnel... Toujours moins de contrôles... Toujours moins de rentrées fiscales...

On peut lire dans l'accord que, *dans l'ensemble de l'administration fédérale, la politique de remplacement sélective sera maintenue.*

Aucun ratio de remplacement n'est précisé, mais des chiffres circulent déjà dans la presse : on parle d'**un seul remplacement pour 5 départs !**

TANT LES RESPONSABLES DU DÉPARTEMENT QUE LES AGENTS AFFIRMENT QUE LE SPF FINANCES EST EN PÉNURIE DE PERSONNEL... MAIS LE GOUVERNEMENT N'EN A QUE FAIRE ! ON PARLE À TERME D'UN EFFECTIF DE 11.000 AGENTS !

Pourtant, l'UNSP l'a déjà prouvé : le SPF Finances a déjà donné beaucoup plus que les autres en matière de réduction des effectifs (- 15 % en 5 ans pour le SPF Finances contre - 3,4 % pour le reste de la Fonction publique fédérale) !

Et ce n'est pas tout : **on parle à terme d'une division par deux de l'effectif du SPF Finances, soit 11.000 agents !**

Pourtant, le nombre de dossiers à traiter ne diminue pas. La charge de travail s'alourdit. Et la capacité de contrôle du SPF Finances fond comme neige au soleil. **Le nombre de contrôles approfondis a d'ailleurs chuté de près de 90 % en l'espace de trois ans.**

Dans son introduction du plan opérationnel 2014 du SPF Finances, le président du Comité de direction expose les limites qui s'imposeront étant donné ce constat. En fait, l'Autorité a élaboré une stratégie qui doit nous permettre d'exécuter au mieux nos missions essentielles avec une utilisation optimale des

moyens et dans les délais prévus. L'emploi des expressions *au mieux* et *missions essentielles* n'est certainement pas anodin et résume bien l'état de notre département. **Il faudra s'en tenir au strict minimum et faire ce que l'on pourra avec les moyens du bord.**

Fin 2013, lors de l'enquête réalisée par l'UNSP auprès des agents des Finances, plus de 60 % des agents estimaient d'ailleurs être trop peu nombreux pour assurer leur rôle de service au public et lutter efficacement contre la fraude fiscale.

Aujourd'hui, même l'Autorité, jusqu'alors assez discrète sur le sujet, est non seulement consciente du problème, mais n'hésite plus à le déclarer ouvertement dans la presse. Ainsi Hans D'Hondt, notre président du Comité de direction, a affirmé au magazine *HUMO* que des contrôleurs supplémentaires ne seraient pas du luxe.

Conclusion

La charge de travail imposée à chaque agent ne cesse d'augmenter. Le nombre de statistiques et de *time sheet* explose... Et tout est toujours prioritaire et urgent.

Dans les conditions actuelles, il est illusoire d'envisager de lutter efficacement contre la fraude ! Qu'en sera-t-il si les effectifs se réduisent encore ? La lutte contre la fraude sera tout simplement impossible !

De même, le recouvrement de l'impôt, les contrôles douaniers... vont être mis à mal.

Alors : **STOP !**

On ne peut infiniment tirer sur la corde...

Non, les fonctionnaires ne sont pas juste un coût pour l'État. C'est d'autant plus vrai pour le personnel du SPF Finances. En effet, un contrôleur fiscal, un douanier ou un receveur rapporte bien plus à l'État que ce qu'il lui coûte.

Il est grand temps que les politiciens se rendent compte que les fonctionnaires sont importants. Nous avons un service à rendre à la population, des missions essentielles à accomplir.

C'est pourquoi un recrutement massif d'agents s'impose pour permettre au SPF Finances de remplir ses missions de service public et de lutte contre la fraude.

Au minimum, il faut que chaque départ soit compensé par un engagement, afin de maintenir l'effectif actuel, déjà insuffisant.

LA FRAUDE FISCALE SE CHIFFRE EN MILLIARDS D'EUROS... LUTTER EFFICACEMENT CONTRE CETTE DERNIÈRE ET EN DONNER LES MOYENS AU SPF FINANCES DOIVENT ÊTRE DEUX PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT POUR PERMETTRE UNE FISCALITÉ JUSTE ET ÉQUITABLE !

**1 REMPLACEMENT
POUR 5 DÉPARTS !**

**LE SERVICE ACTIF
DES DOUANIERS EN
DANGER !**

**VOTRE PENSION
RÉDUITE DE PLUS DE
30 % !**

**LE STATUT
MENACÉ !**

**UN SAUT
D'INDEX QUI
VOUS COÛTERA
TRÈS CHER !**

**À TERME,
L'EFFECTIF DU
SPF FINANCES
SERA RÉDUIT DE
MOITIÉ !**

**DES ANNÉES
DE TRAVAIL EN
PLUS...**

STOP !!!

**Aux Finances, nous savons
qu'il est possible de répartir
les efforts ÉQUITABLEMENT !**

ALLEZ-VOUS ACCEPTER TOUT ÇA SANS RÉAGIR ?

Alors que le gouvernement ne cesse d'affirmer qu'il convient d'équilibrer le budget, il est inexplicable et incohérent qu'il néglige la lutte contre la fraude fiscale qui pourrait pourtant rapporter des milliards d'euros à l'État ! Le SPF Finances et ses agents ont un rôle important à jouer !

C'est pourquoi l'UNSP a interpellé le nouveau ministre des Finances afin de lui exposer nos revendications spécifiques au SPF Finances dans le cadre de l'accord de gouvernement.

Le gouvernement entendra-t-il enfin le cri de la rue ?

Comprendra-t-il enfin l'importance du SPF Finances ?

Le ministre répondra-t-il favorablement à notre courrier ?

À l'heure actuelle, aucun signe d'ouverture ne semble percer à l'horizon.

Mais nous ne pouvons, vous ne pouvez abandonner.

Les enjeux sont trop importants, c'est votre avenir qui se joue maintenant !

Ensemble, nous devons obtenir :

- le respect que le personnel du SPF Finances mérite ;
- la modification des mesures annoncées ;
- des moyens humains et matériels pour un SPF Finances performant, véritable outil de citoyenneté ;
- l'attribution du service actif pour tous les douaniers effectuant des tâches pénibles ;
- l'équité dans la répartition des efforts entre le capital et les citoyens.

Sans avancée, dès janvier, des actions spécifiques au SPF Finances seront organisées.

Tenez-vous prêts et consultez régulièrement notre site internet www.unsp-finances.be

Se mobiliser paie...

Des actions ? Pourquoi des actions ? De toute façon, tout est déjà décidé !

Des réflexions de ce type, nous en entendons souvent.

C'est vrai : face à toutes ces difficultés, à tout ce qui nous tombe sur la tête, nous pourrions baisser les bras, jeter le gant ou râler tout seuls dans notre coin. Oui, nous pourrions le faire... mais ce n'est ni l'heure ni l'instant. L'heure est à la révolte des agents du SPF Finances.

Croyez-vous qu'on aurait obtenu le surnombre dans le cadre du basculement sans les actions de fin 2013 ?

Croyez-vous que le dossier des shifts aurait évolué sans les actions déterminées des douaniers ?

Au cours des dernières années aux Finances, nous avons obtenu certaines avancées grâce à vos mobilisations et votre détermination : des milliers d'agents ont vu leur situation s'améliorer dans le cadre du basculement, la mutation prime à nouveau sur le recrutement et la promotion, les dossiers de la carrière et de la fonctionnarisation des agents des Hypothèques se sont concrétisés, la prime d'intégration des agents du niveau D a été incorporée à leur traitement (avec effet rétroactif)...

Oui, ça vaut la peine de se battre. Nous n'obtiendrons peut-être pas tout ce que nous espérons, mais, ensemble, nous monterons sur le ring pour obtenir un maximum. C'est notre devoir, mais c'est aussi le vôtre.

**TOUS ENSEMBLE, CE COMBAT,
ON DOIT LE REMPORTEUR,
ON VA LE REMPORTEUR !**

Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu !

Bertholt Brecht



Votre pension réduite de plus de 30 % !!!

Nous vous l'avons écrit le mois dernier, en matière de pension, les mesures principales qui pendent au nez des fonctionnaires sont :

- **un relèvement de l'âge légal de la retraite** : à 66 ans en 2025 et 67 ans en 2030 ;
- **le calcul de la pension des fonctionnaires sur l'ensemble de la carrière** (au lieu des 10 dernières années) ;
- **la suppression progressive de la bonification pour diplôme** (prise en compte des années d'étude) ;
- **pour accéder au système de retraite anticipée** :
 - **l'allongement de la durée de la carrière** : de 39 ans en 2014 à 41 ans en 2017 et 42 ans en 2019 ;
 - **le relèvement de l'âge effectif de départ** : de 62 ans en 2016 à 62,5 ans en 2017 et 63 ans en 2018 ;
- **la suppression du bonus pension** à partir du 1^{er} janvier 2015 ;
- **une nouvelle limitation des tantièmes préférentiels** ;
- **une nouvelle réforme de la pension de survie** : à partir de 2025, l'âge à partir duquel la pension de survie peut être accordée sera relevé à 55 ans, à raison d'un an par année calendrier ;
- **la fin de l'assimilation de la période contractuelle pour les agents devenus statutaires.**

En d'autres mots, ils veulent vous faire travailler beaucoup plus longtemps pour percevoir une pension nettement inférieure !

Concernant le montant de la pension, nous ne pouvons passer sous silence un calcul très pertinent réalisé par le GERFA dans son communiqué du 14 octobre 2014.

1. Calcul sur l'ensemble de la carrière

Alors que précédemment le calcul était établi en fonction de la moyenne des 10 dernières années (et même 5 ans avant le gouvernement Di Rupo), le gouvernement veut tenir compte des revenus de l'ensemble de la carrière.

Dans l'exemple du GERFA (agent de niveau B, grade d'expert, diplôme de bachelier, carrière complète), un tel changement implique **une diminution de 22 % du montant de la pension !**

Dans certains cas (par exemple, pour le même agent, mais avec une entrée en service après 35 ans), cette réduction serait encore bien plus importante !



2. Suppression de la bonification pour diplôme

Ce principe de bonification pour diplôme permettait aux agents de valoriser les années d'études correspondant au diplôme requis dans l'offre d'emploi (3 ans pour les gradués et bacheliers, et 4 ou 5 ans pour les licenciés et masters).

Dans le calcul de la pension, cela représentait 3/60, 4/60 ou 5/60.

Dans le cas d'une carrière complète, la suppression de cette mesure représenterait donc **une diminution de 7,5 à 10 % du montant de la pension !**



Et plus la carrière de l'agent est courte, plus l'impact de cette suppression sera important.

3. Suppression du bonus pension

Le bonus pension permettait aux agents d'enregistrer un montant annuel brut de 1.013,70 € pendant 2 ans, à partir de 63 ans.

Sa suppression représente une perte non négligeable pour les agents intéressés !

4. Tantièmes préférentiels – service actif

Ils sont remis en question. Qu'en sera-t-il du service actif des douaniers ? Nous n'en savons rien à l'heure actuelle, mais ils sont clairement menacés !

Conclusion

Sans réaction, l'addition sera salée, très salée en matière de pension !

Si de tels chiffres ne vous font pas réagir, c'est vraiment à ne plus rien y comprendre !

D'autant que certains essaient de faire croire que la majorité des citoyens ne s'offusquent pas des mesures annoncées en matière de pension.

NON, ce n'est pas une fatalité !

NON à ces modifications en cours de route !

NON à ce manque de respect pour ceux qui ont cotisé pendant toute leur carrière !

OUI à de sérieuses modifications de ces réformes !

bla bla bla bla bla bla ILS L'ONT DIT

Quelques extraits de l'interview accordée par le président du Comité de direction du SPF Finances au magazine *Humo* et publiée le 30 septembre..

Si on diminue la pression fiscale, il faut inévitablement changer les dépenses. La Fonction publique qui reçoit moins de revenus saura moins dépenser et fonctionner avec moins de moyens, mais devra sélectionner les tâches.



Sélectionner les tâches. Parer au plus pressé. Sauver les meubles. Voilà à quoi en sont réduites les missions du SPF Finances actuellement. Il fut un temps où, même si c'était déjà le cas, on tentait de sauver la face.

Aujourd'hui, on l'avoue clairement. C'est devenu presque tendance d'affirmer que la lutte contre la fraude fiscale ne constitue plus une priorité. Effarant !

Une organisation qui représente la société peut avoir moins de compréhension pour une bêtise qu'une entreprise privée.



La voilà, la Fonction publique de demain. Les pensions du privé sans les assurances groupe. Les évaluations annuelles, mais sans la possibilité d'admettre qu'un être humain reste faillible. Un responsable politique qui a fauté est systématiquement recasé à un autre poste. Un fonctionnaire, lui, peut prendre la porte.

Si demain, on me donne mille contrôleurs en plus, ils vaudront leur salaire.

Enfin, un responsable affirme haut et fort qu'il manque des agents contrôleurs aux Finances et qu'en recruter serait profitable pour les finances publiques !

Mais encore faudrait-il une volonté politique de lutte contre la fraude. Car, au vu de l'accord gouvernemental, il est évident que notre gouvernement préfère aller chercher cet argent dans la poche des honnêtes travailleurs.

Aujourd'hui, le travail à l'administration est plus intéressant.

Hum... Vous êtes d'accord ?

Car, avec la sélection automatique de dossiers et le temps perdu à remplir des statistiques concernant des dossiers mal sélectionnés, on est loin du compte. Mais bon, ça doit être une question de point de vue, finalement.



Basculement



LE POINT, UN AN APRÈS VOS ACTIONS...

Il y a un peu plus d'un an, lors des assemblées générales du personnel, l'UNSP vous avait présenté les différents dangers du basculement 3, de nombreux agents risquant d'être déplacés comme de vulgaires pions sur un échiquier...

Ce basculement 3 bien mal ficelé était d'ailleurs une des principales motivations des mouvements de grogne du personnel.

Un an après ces actions des agents des Finances, il est l'heure de faire le point sur ce dossier.

Deux belles avancées...

Grâce à votre mobilisation en novembre et décembre 2013, nous avons pu éviter un glissement pur et simple, qui aurait provoqué un véritable carnage.

En effet, suite aux actions et sur base de dossiers conséquents réalisés par l'UNSP, l'Autorité a consenti deux belles avancées :

1. Le surnombre

La grande avancée : une possibilité de surnombre pour les agents lésés par les règles de priorité.

L'UNSP revendiquait une mise en compétition réelle, le surnombre constitue une alternative.

Cela correspond également aux demandes des agents. Ainsi, dans notre enquête :

- concernant les priorités en fonction de la résidence actuelle de l'agent, 58 % pensent qu'il s'agit d'une bonne décision, contre 29 % affirmant l'inverse (13 % sans opinion) ;
- 57 % des agents réclament une postulation générale selon les critères actuellement en vigueur.

La proposition sur la table est un bon compromis de ces deux demandes.

2. Exclusion des agents de 63 ans et plus

Un dossier monté par l'UNSP a convaincu l'Autorité d'exclure du basculement 3 les agents de 63 ans et plus (agents nés avant le 1^{er} janvier 1952) ainsi que ceux qui ont demandé leur pension (et qui auront reçu l'accord du SdPSP avant le 1^{er} juin 2014). Ces agents seront mis en surnombre.

Même si nous espérons encore pouvoir abaisser cet âge, il s'agit d'une autre amélioration obtenue par l'UNSP.

Suite à ces deux avancées, plusieurs milliers d'agents ont vu leur situation s'améliorer et, pour beaucoup d'entre eux, le retour en province se dessine enfin. Vous avez d'ailleurs été nombreux à nous remercier, ces *mercis* justifiant pleinement les nombreuses heures consacrées à ce dossier.

Ces améliorations sont une nouvelle preuve que se mobiliser paie. Car, sans les mouvements de fin 2013 et notre détermination, jamais nous n'aurions obtenu cela !

Un bémol : il est regrettable qu'à chaque nouvelle avancée, nous ayons dû nous battre afin qu'elle soit appliquée correctement. À plusieurs reprises, le Comité de direction et les responsables P&O a tenté de limiter l'impact des améliorations obtenues. Et, à chaque fois, nous avons dû demander l'arbitrage du président du Comité de direction afin qu'il intervienne et précise aux managers que la philosophie du protocole devait être respectée.

SE MOBILISER PAIE : PLUSIEURS MILLIERS D'AGENTS ONT VU LEUR SITUATION S'AMÉLIORER !



Regrets

Bien sûr, ces avancées ne sont pas suffisantes pour transformer le basculement 3 en une grande réussite. Loin de là, même. Nous n'avons pas été entendus à propos des différentes problématiques importantes. En voici quelques-unes :

1. Implantations supprimées

De nombreuses implantations ont été ou vont être supprimées. Plus que jamais, le service de proximité est mis à mal. Aucune avancée à ce niveau !

2. Photos *TO BE* inadaptées

En 2013, lors des assemblées générales du personnel, l'UNSP avait souligné combien les tableaux *TO BE* étaient inadaptés et prévoyaient souvent trop peu de places pour caser l'ensemble du personnel. Les agents contractuels en sont aujourd'hui les nouvelles victimes.

Nous avons demandé une actualisation des photos *TO BE* de chaque administration **avant** le début du lancement de la procédure de basculement 3.

Malheureusement, nous avons essuyé un refus. Et aujourd'hui, l'Autorité reconnaît que ces tableaux ne sont pas adaptés aux besoins fonctionnels du département. Une adaptation aura bientôt lieu. Une procédure de mutation sera alors lancée.

L'UNSP avait donc raison. Mais il est regrettable que l'Autorité n'en prenne conscience qu'aujourd'hui. Ces erreurs incombent à chaque administrateur général. Ils ont lésé de nombreux agents.

3. Postulation par grade

La postulation par grade n'a pas été acceptée. C'est un manque de respect pour tous les agents qui ont réussi de difficiles examens de carrière.

4. Exigences de fonction

Nous avons demandé que chaque agent puisse choisir son pilier et son métier, et cela dans chaque administration. Dans notre enquête, 88 % des agents réclamaient cette possibilité.

Seules la Documentation patrimoniale et l'AgFisc l'ont fait. À la Douane, par exemple, ne pas avoir offert cette possibilité a conduit à certaines aberrations. Un exemple : des agents devront porter l'arme, alors qu'ils n'en ont pas les aptitudes physiques.

À l'AgFisc, nous réclamions que les exigences soient de réelles exigences de fonction (à savoir Contributions directes / TVA) et non des critères tels que ceux utilisés (présence dans un service).

Nous avons également précisé, dès le départ, que les exigences de fonction utilisées à l'AgFisc allaient poser de gros problèmes et risquaient de vider le pilier Particuliers.

Et cela s'est produit ! Encore une fois, nous avons raison et aujourd'hui, tout le monde s'accorde pour le dire, mais alors, pourquoi ne pas nous avoir écoutés ?

Basculement 3 des agents contractuels

Le basculement 3 est lancé pour les membres du personnel contractuel des Administrations générales des Douanes et Accises, Perception et Recouvrement (sans le RNF), Fiscalité et du Service d'encadrement Logistique.

L'outil de choix est disponible jusqu'au 16 décembre 2014 à 22 h 30.

Ce basculement se fera sur base des mêmes principes que pour les statutaires.

Mais il faut avouer que les contractuels vivent aujourd'hui de véritables drames humains. Suite aux mauvaises photos *TO BE* des managers et aux effectifs insuffisants prévus, il ne leur reste que fort peu de choix, souvent très éloignés de leur domicile. Certains agents n'ont même pas de choix du tout. C'est inacceptable !

Il est très difficile pour nous de conseiller les agents concernés. Chaque situation est différente et les choix sont compliqués.

Sachez simplement que les agents qui ne postuleront pas seront placés d'office sur la liste de l'administrateur, qui les affectera là où il restera des places après affectation des agents contractuels qui auront postulé (selon les mêmes règles que pour les statutaires ; l'administrateur général ne peut, en fait, placer ces agents qu'à des endroits où aucun agent – statutaire ou contractuel - n'a été refusé).

Bien sûr, si une localisation est indiquée dans leur contrat de travail, il sera loisible aux agents de refuser une localisation différente. L'Autorité pourra brandir la menace d'un C4. Mais à ce stade, l'Autorité maintient qu'il n'est pas dans ses intentions de donner de C4 (ce serait suicidaire dans un département déjà en pénurie de personnel).

Nous l'avons écrit plusieurs fois, au vu des chiffres de l'Autorité, nous devons rester réalistes : il serait impossible de contenter tout le monde.

Nous ne nous étions pas trompés. Vous êtes nombreux à être déçus – et le terme est faible – de votre affectation future.

C'est pourquoi, comme dans toute restructuration, le plan social est primordial.

À cet effet, l'UNSP a émis des revendications très précises pour des mesures d'accompagnement : compensation en temps, compensation pécuniaire, attention particulière pour les agents proches de la pension...

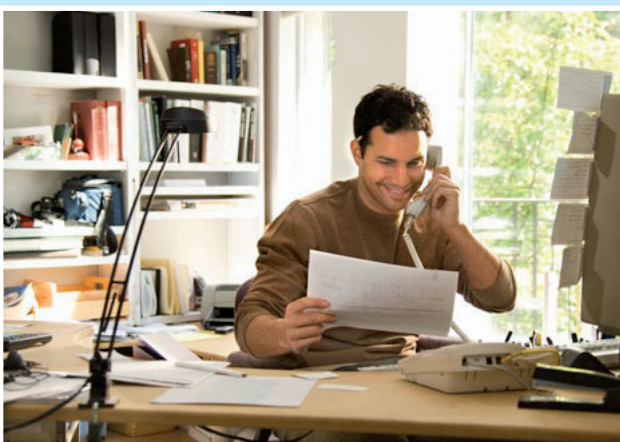
Certes, l'Autorité a accédé partiellement à notre demande d'exclure du processus les agents proches de la retraite.

Certes, une attention particulière est également accordée pour les agents de niveau D.

Mais c'est loin d'être suffisant et le plan social est le cœur actuel des réunions relatives au basculement. Un protocole nous a été soumis à la signature. Voici un résumé de son contenu :

1. Flexibilité accrue

Les membres du personnel dont le temps de déplacement aller/retour du domicile au lieu de travail en transport en commun augmente de plus d'une heure par jour ou s'élève à plus de trois heures au total suite à l'opérationnalisation du basculement bénéficieront d'une flexibilité supplémentaire en matière de TAW (télétravail & bureaux satellites) et d'horaire variable (avec une procédure d'escalade automatique en cas de refus de la part du chef)



2. Médiation

Une médiation par le service d'encadrement P&O sera prévue en cas de différend entre le chef et les collaborateurs du groupe cible susmentionné sur le contenu des objectifs fixés lors de l'entretien de planification se déroulant dans le cadre du cycle d'évaluation ou sur l'application du système 2 de l'horaire variable.

3. Priorité pour le travail en bureau satellite

Ces mêmes agents bénéficieront d'une priorité pour l'obtention d'un poste de travail en bureau satellite en cas d'insuffisance de places.

4. Mutations

Après achèvement de l'opération de basculement pour les membres du personnel contractuel, un mouvement de mutations complémentaire sera lancé sur base des besoins fonctionnels, en d'autres termes sur base d'une photo *TO BE* éventuellement actualisée pour des raisons fonctionnelles.

5. Campagne de sensibilisation Horaire variable

Une campagne de communication intensive sera initiée, encore courant 2014, afin de sensibiliser les chefs de service à une application souple du système 2, surtout au niveau de l'octroi d'absences horaire variable (AV).

Comme vous pouvez le lire, l'Autorité reste totalement hermétique à notre demande de compensation en temps et/ou en argent pour les agents envoyés loin de leur domicile.

Mais nous devons avouer qu'enfin ces mesures vont dans le bon sens. Des négociations sont en cours afin d'améliorer ce protocole.

L'UNSP a, entre autres, insisté sur les revendications suivantes :

- des mesures doivent être prises pour les agents qui ne peuvent pas faire du télétravail ou du travail en bureau satellite ;
- les mesures concrètes pour les membres du personnel de *niveaux inférieurs* (*sic*, mais il s'agit des termes du protocole) doivent être définies. La proposition de l'Ag Perception et Recouvrement d'affecter dans les chefs-lieux de province les niveaux D n'ayant pas reçu d'affectation pour le basculement 3 doit être appliquée pour l'ensemble des niveaux D ;
- les objectifs des agents concernés doivent être adaptés dans le cadre du système 2 de l'horaire variable ;
- la procédure de mutation doit également être applicable aux agents de la classe A3.

De plus, l'UNSP ne peut accepter la phrase du protocole précisant que *s'il devait apparaître, à l'issue de cette opération, que fin 2015, un certain nombre de résidences restent en effectif sensiblement insuffisant, une discussion devra inévitablement avoir lieu sur une nouvelle réduction du nombre de résidences administratives ; ceci afin de garantir que le département puisse rester pleinement opérationnel.* Cette phrase doit être purement et simplement supprimée.

Nous regrettons, en outre, le phasage basculement 3 des contractuels, suivi des mutations complémentaires, qui lèsera les statutaires (suite aux exigences de fonction à l'AgFisc).

Documentation patrimoniale : un nouveau basculement 3

Pour rappel, à de nombreuses reprises, l'UNSP a demandé le report du processus de basculement, tant les données *TO BE* nous semblaient inabouties.

L'Autorité n'a pas voulu nous écouter et a lancé le basculement 3 dans la précipitation... avec pour conséquences des résultats catastrophiques, notamment pour l'Administration de la Documentation patrimoniale :

- Des localisations prévues dans le *TO BE* ont déjà été supprimées !!!
- De nombreux services auraient été peuplés d'agents n'ayant pas les connaissances requises.
- Les résultats provisoires du basculement 3 vidaient certains services.
- Plus de 680 agents seront transférés à la Région flamande au 1^{er} janvier 2015. D'autres transferts sont prévus à terme aux Régions bruxelloise et wallonne.
- La photo *TO BE* prévoyait plus de personnel que ce dont l'Administration dispose !

Le chaos total !!!

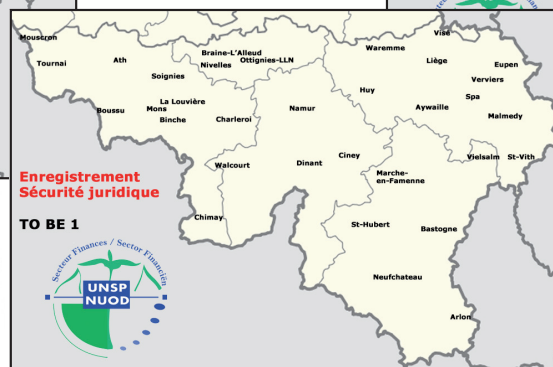
**GRAND DÉSTOCKAGE À LA
DOCUMENTATION PATRIMONIALE :
- 72 % SUR LE SERVICE DE PROXIMITÉ!**

En fait, l'administrateur général a avoué, il y a quelques mois, que la photo *TO BE* n'était pas correcte...

Dans ces conditions, il a décidé recommencer le basculement 3 à la Documentation patrimoniale. Si l'UNSP peut comprendre les difficultés rencontrées par l'administrateur général, nous ne pouvons admettre qu'il remette en cause les résultats des agents qui se rapprochent avec bonheur de leur domicile. Mais, d'un autre côté, comment affecter quelqu'un dans une localisation... qui n'existera plus ? Avec quelles conséquences pour les agents ? Un retour à Bruxelles lors de la fermeture du bureau ?

Ce nouveau basculement a eu lieu en novembre pour les statutaires.

Et le moins que l'on puisse dire est que l'Autorité poursuit la destruction du service de proximité.



En effet, la diminution des implantations s'intensifie tant pour le Cadastre (Mesures et évaluations – pour lequel les cartes sont disponibles sur notre site internet) que pour l'Enregistrement (Sécurité juridique – voir cartes ci-dessous).

Évolution du nombre d'implantations en Wallonie	AS IS	1 ^{er} B3	2 ^{ème} B3	À terme
Cadastre – Mesures et évaluations	39	27	22	18
Enregistrement – Sécurité juridique	58	33	24	16

Conclusion

Entre les deux basculements 3, en Wallonie, l'Autorité a supprimé 5 implantations au Cadastre et 9 implantations à l'Enregistrement. En réalité, cette réduction est encore plus grande, car les implantations sans agent A3 ne sont conservées que temporairement comme postes de travail pour des raisons logistiques et seront supprimées lors de la régionalisation (ces implantations sont en rouge sur les cartes).

La diminution entre les deux basculements se chiffre alors à 9 implantations – soit 33 % - pour le Cadastre et 17 implantations ou 52 % pour l'Enregistrement.

Par rapport à la situation initiale (AS IS), en Wallonie, 54 % des implantations du Cadastre et 72 % des implantations de l'Enregistrement auront disparu ! Et ils oseront encore parler de services au public...

Concernant les agents qui seront déplacés suite au nouveau basculement, plus que dans n'importe quelle administration, l'UNSP revendique que l'Autorité se montre inventive et constructive pour respecter les agents finalement victimes d'une situation qui incombe à 100 % à l'Autorité !

28 Europe

47^{ÈME} CONGRÈS DE L'UFE



Ces 25 et 26 septembre s'est tenu à Bruxelles un nouveau congrès de l'UFE. Il a eu lieu dans les locaux de la Commission européenne en présence de plus de soixante délégués provenant de 16 pays et représentant plus de 20 syndicats des Finances en Europe.

Le contexte général en Europe a évidemment fortement pesé sur les débats. Force est de constater que, plus que jamais, une réflexion s'impose sur les attaques économiques, sociales et contre le monde syndical, qui surviennent dans de nombreux pays européens, le tout dans un contexte grandissant de nationalisme. La Belgique ne fait malheureusement pas exception à la règle.

Hans D'Hondt, président du Comité de direction du SPF Finances, a ouvert le Comité fiscal avec une présentation abordant les circonstances difficiles dans lesquelles le SPF Finances se débat.

Au sein des comités fiscal et douanier, les débats ont permis de poursuivre le travail entrepris à Copenhague en 2012, notamment à propos des fusions et réformes des administrations fiscales et douanières à travers l'Europe, réformes qui furent très nombreuses au cours des dernières années. Les mesures d'austérité sont légion, et les réductions de personnel se multiplient un peu partout en Europe. Dans plusieurs pays, les traitements sont bloqués, voire diminués. La mesure la plus frappante est celle de la Grande-Bretagne **où le management a été obligé, pour chaque service, de désigner les 10 % du personnel travaillant le moins bien (même s'ils ont atteint leurs objectifs) !**

Depuis lors, une « lettre pétitionnaire » a été adressée au Conseil ECOFIN (Conseil européen rassemblant les ministres des Finances), reprenant toutes les

revendications et des sujets importants portés par l'ensemble des syndicats membres de l'UFE. Ce document est disponible sur le site de l'UFE : www.ufe-online.eu

Cette interpellation du Conseil ECOFIN sera également utilisée pour communiquer largement avec les nouveaux interlocuteurs européens, tant en ce qui concerne la Commission que le Parlement.

De nombreuses rencontres sont prévues, notamment avec monsieur Pierre Moscovici, en charge de l'Union douanière et de la Fiscalité, ainsi qu'avec madame Marianne Thyssen, en charge de l'Emploi et du Dialogue social et de la Mobilité du travail. Madame Ana Gomes, élue au Portugal, a d'ores et déjà sollicité une rencontre avec l'UFE au sujet de la lutte contre la fraude fiscale. C'est tout ce que le Presidium de l'UFE préconise depuis deux ans, à savoir une stratégie multiple, globale et collective.

Ce 47^{ème} congrès de l'UFE a également été l'occasion d'élire un nouveau Presidium, avec pour la première fois l'élection de deux femmes militantes, dont Manuela Wintermans, du NUOD. L'UNSP tient donc à féliciter cette dernière pour sa nomination.



Pour parler à un correspondant, tapez 3...

NOUS AVONS INTERPELLÉ L'AUTORITÉ

Résultats du basculement 3

Lors des concertations, il nous avait été répondu que chaque agent recevrait une notification officielle de son affectation lors de l'opérationnalisation du basculement 3.

Or, certains services vont être transférés dans les nouvelles structures au 1^{er} janvier 2015.

Partant du postulat que ces notifications doivent être adressées aux agents bien avant leur affectation, nous avons interrogé l'Autorité quant à leur date d'envoi. Nous attendons impatiemment la réponse.

Horaire variable 2 imposé à Liège ?

Une rumeur circulant que le système 2 allait être imposé à tous les agents de la nouvelle Tour des Finances de Liège, nous avons interpellé le directeur P&O, qui a répondu que les pointeuses arrivaient. Le système 1 sera dès lors toujours possible.

Sondage Êtes-vous heureux au travail ?

Vu les perpétuelles modifications subies par les agents dans la structure organisationnelle, cette enquête mérite une attention particulière dans le cadre du bien-être au travail. L'UNSP a donc demandé ce 27 novembre au directeur P&O le détail des résultats de ce sondage, à savoir les résultats globaux, mais aussi les résultats par administration générale, par service d'encadrement et, dans la mesure du possible, un détail de ces résultats par niveau.

Disponibilité de salles de capacité suffisante dans nos centres administratifs

Le 27 octobre, à la suite d'informations faisant état de la location de salles en dehors de bâtiments du SPF Finances, l'UNSP a interrogé le directeur P&O quant à l'existence de salles de capacité suffisante dans les différents centres administratifs afin de pouvoir y donner des formations décentralisées ou des séances d'information au personnel.

1 MOIS S'EST ÉCOULÉ ET ENCORE AUCUNE RÉPONSE !

Quid des courriers envoyés précédemment ?

Le 9 septembre, l'UNSP a demandé une actualisation des tableaux fournis par l'Autorité en matière de **plan de personnel** et notamment un **état des lieux des recrutements réalisés**.

PRÈS DE 3 MOIS PLUS TARD, MALGRÉ L'ENVOI D'UN RAPPEL, NOUS N'AVONS TOUJOURS PAS REÇU CES TABLEAUX !

Le 23 juillet, l'UNSP a interpellé le président du Comité de direction à propos de **la formation Process 20 à l'AGFisc**.

PLUS DE 4 MOIS SE SONT ÉCOULÉS ET TOUJOURS AUCUNE RÉPONSE À NOTRE COURRIER.

Le 4 juin, l'UNSP a interpellé le président du Comité de direction afin de ressaisir l'organe compétent concernant **la formation des agents au sein du SPF Finances**.

6 MOIS DEPUIS NOTRE ENVOI, MAIS AUCUNE RÉPONSE NI ACCUSÉ DE RÉCEPTION NE NOUS EST PARVENU !

Le 20 mars, nous interpellions le directeur P&O au sujet du remboursement des **droits d'inscription à l'université dans le cadre de l'accession au niveau A**.

TOUJOURS PAS DE RÉPONSE, MAIS LES AGENTS CONCERNÉS ONT ENFIN PERÇU LEUR REMBOURSEMENT ! UNE SATISFACTION, SAUF EN CE QUI CONCERNE LA POLITESSE...

Un petit tableau d'évaluation à la méthode de la Chambre des représentants :

Interpellations 2014 sans réponse	+ d'1 mois	+ de 3 mois	Perdus pour la nation
Président du COMDIR			2
Directeur P&O	1	1	1

Y en a un peu plus, je vous le mets ?

ZAPPING



ACCESSION NIVEAU A :

DISPENSE DE LA 1^{ÈRE} SÉRIE D'ÉPREUVES

Enfin, l'UNSP et les agents concernés ont été entendus.

En effet, dorénavant, le candidat reçoit une dispense pour la première série d'épreuves (screening générique) s'il est détenteur d'un brevet de formation générale dans le cadre de l'ancienne procédure d'accèsion au niveau A.

Dans ce cas, le candidat ne doit pas s'inscrire au Selor pour la première série d'épreuves, mais doit présenter, à partir du 1^{er} novembre 2014, son brevet de formation générale à son service du personnel (A.R. d'application à partir du 1^{er} novembre 2014).

Belle preuve qu'il faut parfois être patient et que le travail en coulisses des syndicats porte encore ses fruits.



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS...

Depuis de nombreuses années, l'UNSP – Secteur Finances dispose d'une équipe des techniciens, d'hommes et femmes de terrain, nous permettant de monter des dossiers précis pour chaque administration, chaque problème. Ces personnes précieuses analysent les projets de l'Autorité, mettent le doigt sur les difficultés présentes et futures et nous aident à proposer des solutions.

C'est notre spécificité, notre force.

Suite aux départs à la pension et à la multiplication des administrations, il nous semble aujourd'hui opportun de lancer un appel à candidats techniciens parmi nos adhérents.

Vous pensez pouvoir être notre relais dans votre matière ? Alors envoyez-nous un courriel à info@unsp-finances.be

Nous avons besoin de vous !



POTENTIAL LEADER

Vous l'avez peut-être lu sur l'intranet, l'Autorité a lancé un nouveau trajet *Potential leader*.

Pour rappel, en 2012, ce projet n'avait pas été concerté avec les organisations syndicales, il nous avait été imposé et simplement soumis pour information !

En fait, il est demandé aux candidats *Potential leader* une totale soumission au bon vouloir de l'Administration, qui prévient déjà que ces efforts supplémentaires (puisque'il s'agit d'une surcharge de travail) ne seront pas rémunérés.

En effet, il conviendra de suivre ce parcours en plus de sa charge de travail (et sans négliger cette dernière), de s'engager à rester à disposition de l'organisation, d'être flexible tant sur l'affectation du lieu de travail que sur le contenu des fonctions qui seront attribuées, et cela, bien entendu, sans autre rémunération que le bonheur d'avoir acquis des connaissances pertinentes et utiles pour la suite de sa carrière.

Un projet boiteux, car, contrairement aux systèmes de brevets, l'Administration n'aura pas offert aux candidats les outils leur permettant d'être l'appui de leur service, à savoir la maîtrise des connaissances fiscales nécessaires au juste établissement de l'impôt et à la tâche de tout bon chef de service. Non, ça, notre SPF ne l'offre plus, et il n'est pas disposé à rectifier le tir !

Permettez-nous de douter qu'on parvienne à lutter efficacement contre la fraude fiscale avec de telles politiques du personnel.

DISPENSES DE SERVICE POUR 2015

Ce 27 novembre, le Conseil des ministres a approuvé un projet de circulaire relatif aux dispenses de service accordées en 2015 au personnel des services de la Fonction publique administrative fédérale.

Il est octroyé à tous les membres du personnel un jour de dispense de service les vendredis 2 janvier et 15 mai ainsi que le lundi 20 juillet 2015.

Les membres du personnel qui, selon leur régime de travail, ne travaillent pas le lundi ou vendredi (4/5, pause carrière...) **ne peuvent pas** faire usage de cette dispense de service à un autre moment de l'année.

QUID DU 5 JANVIER ?

Chaque année, 3 h 48 de bonus sont accordées à chaque membre du personnel pour l'après-midi du premier jour de travail de l'année civile.

En 2015, vu la dispense de service accordée le 2 janvier, selon l'UNSP, ce premier jour de travail tombe le 5 janvier.

Nous avons interrogé le directeur P&O, afin de nous assurer que le bonus de 3 h 48 sera bien accordé aux agents le 5 janvier. Malheureusement, à l'heure d'écrire ces lignes, sa réponse ne nous est pas encore parvenue. Dès que nous en saurons plus, nous vous informerons via notre site internet.

La réponse est pourtant évidente, du moins si on souhaite respecter son personnel. Décidément, nous ne changerons pas le directeur P&O !



LES MONTANTS 2015 DE L'ASSURANCE HOSPITALISATION

Voici les différents montants des primes pour 2015 (avant intervention de l'employeur) :

Catégorie	Formule de base (2 lits)	Formule étendue (1 lit)
Assurés principaux actifs sans distinction d'âge	79,98 €	182,69 €
Enfants avec ou sans allocations familiales (jusqu'à 24 ans)	28,00 €	63,94 €
Assurés principaux non actifs et assurés secondaires jusqu'à 64 ans inclus	79,98 €	182,69 €
Assurés principaux non actifs et assurés secondaires de 65 à 69 ans inclus	259,95 €	593,73 €
Assurés principaux non actifs et assurés secondaires à partir de 70 ans	359,94 €	822,09 €



Par rapport à 2014, ces primes augmentent de 0,2943 %.

Pour rappel, en tant qu'assurés principaux, les membres du personnel en service auprès du SPF Finances bénéficient d'une intervention égale à 75 % de la prime pour la formule de base. Cette intervention est valable pour la formule de base et pour la formule étendue. Pour bénéficier de la formule étendue, un agent paiera en conséquence 122,70 € en 2015 (soit 25 % du montant de la formule de base + la différence entre la formule de base et la formule étendue).

De plus, les agents de plus de 65 ans qui continuent à travailler bénéficient de la prime en tant que travailleurs actifs et non en tant que pensionnés, à condition d'être affiliés à l'assurance collective hospitalisation avant leur 65^{ème} anniversaire.

Concernant cette assurance hospitalisation, l'UNSP revendique LE REMBOURSEMENT COMPLET de l'assurance pour les agents actifs et l'ensemble de leur ménage, ainsi que pour les agents pensionnés de l'État.



RAAL DI TOUT

[r æ l d i t ø u] *n. et adj. (1923; de râler) Fam. Personne qui proteste, qui râle à tout propos.*

TOUCHE PAS À MA PME *Just Married*

Bouh ! Vilains contrôleurs. Non, mais sérieusement, ça vous amuse d'aller taper sur le pauvre petit boulanger du coin ? Ou sur le sympathique cafetier de la place du village ? Fini tout ça ! Filez au coin ! Tout de suite ! Vous êtes punis ! Pour cinq ans ! Au moins !

Ayant humé chez notre tout nouveau et tout beau gouvernement une intention – claire et assumée, cette fois - de mettre fin à la lutte contre la fraude fiscale, l'UCM en a profité pour se fendre d'une sortie dans la presse, demandant de cesser de mettre à mal ces pauvres indépendants, moteurs de notre économie nationale. Circulez, les fiscards ! Y a plus rien à voir !

On se demande même comment tout cela a pu être toléré jusqu'à présent tant on peut lire que ces dernières années, les contrôleurs se sont montrés impitoyables, voire hostiles envers des entrepreneurs désarmés face à tant de haine. Pour fuir cette rage taxatoire, certains de nos concitoyens ont heureusement pu trouver asile au Luxembourg, toujours prêt à accueillir à bras ouverts les pauvres réfugiés fiscaux, leur permettant ainsi d'éviter la furie de nos agents. Et en toute légalité, bien entendu. Avec le *Responsible Juncker Minister*, rulez en toute sécurité !

Mais soit, il a donc été décidé qu'il était temps de tourner cette sombre page de l'histoire et d'en finir avec l'ère de la répression pour entrer dans celle du partenariat. Eh oui ! Désormais, nous avons l'honneur de devenir les partenaires des entrepreneurs et des PME. La famille des Finances s'agrandit donc considérablement, le rôle de la belle-mère ayant été attribué au 16, rue de la Loi.

D'accord, de prime abord, tout cela peut sembler aussi attirant qu'une partie de

pêche dans le désert de Gobi ou une lune de miel à Fukushima. Finalement, on devient un peu tous secrétaires ou conseillers plutôt que contrôleurs. Mais il faut voir le côté positif. D'abord, certains d'entre nous auront la chance de recevoir des fleurs chaque troisième jeudi du mois d'avril. En effet, n'en doutons pas, les entrepreneurs auront à cœur de célébrer dignement la fête des secrétaires. Ensuite, finie la guerre à coups de calettes ensevelies sous des montagnes de classeurs et de papiers. Désormais, on enterre la hache et on sort le calumet, bienvenue chez les *hippies bisounours*. Au bureau, on pourra donc

mettre au goût du jour pour ne froisser personne. Mais revenons à l'île Maurice. La formation, c'est important, apprendre à être bien serviable et engagé... Et quand on dit que gérer, c'est prévoir, on comprend maintenant que nos responsables avaient un coup d'avance sur nous lorsqu'ils ont supprimé les centres de formation. Je pense bien qu'il n'y aura personne pour me contredire si j'affirme que Port-Louis est quand même autrement plus sexy que l'avenue des Arts. Et puis, partager un mojito en slip de bain sous un palmier avec ses nouveaux partenaires commerciaux, ça crée de vrais liens. Ça, c'est du team-building !



Évidemment, au niveau de nos valeurs (haaaaaaaa... nos Valeurs), il faudra peut-être aussi prévoir l'une ou l'autre adaptation. Déjà, on nous a remplacé *passionné* par *engagé*. Ils ont probablement compris que, vu le contexte, nous demander de la passion, c'était peut-être un rien exagéré. Pour ce qui est d'être serviables, on sera tellement heureux de recevoir nos nouveaux partenaires qu'on va même pouvoir afficher nos plus beaux sourires *pepsodent* pour les accueillir. En revanche, pour l'intégrité, il va falloir retravailler tout ça. Étant donné que le *rapport de forces* est amené à disparaître et que nous sommes

voués à collaborer d'égal à égal en bons partenaires, il va sans dire que les pralines et les bonnes bouteilles vont tellement fuser fin d'année qu'il faudra prévoir des chariots Clark aux guichets d'accueil de Finto pour transporter tout ça. Et faudra pas venir jouer les vierges effarouchées par la suite. Les entrepreneurs et nous, c'est pour la vie !

se détendre et avoir des discussions bien plus essentielles que précédemment avec les comptables sur les cours de la bourse ou la dernière saison de *Koh Lanta*. Et puis le lundi soir, on ira tous ensemble main dans la main à l'aquagym pour se remettre du grand barbecue dominical où chacun amène sa famille, ses spare ribs et sa tarte au riz.

En juin, on partira ensemble à l'île Maurice, en vacances. En séminaire, pardon. Parce qu'évidemment, il va falloir laisser les vieux réflexes au placard et se

Le ronchon de service